



## **Des droits en recul !**

### **Les élections des représentant.e.s du personnel au CSE arrivent (Comité Social et Économique qui remplacera le CE, les DP et le CHSCT) !**

Les syndicats se réveillent et font entendre leur musique « grâce à nous tout va bien, nous signons tous les accords (ou presque), faites-nous confiance, nous sommes « réformistes » ! ».

La réalité de notre vie quotidienne est bien sûr différente des discours, cela fait des années que patronat et gouvernement nous imposent ce qu'ils appellent des « réformes » qui sont en fait des reculs de nos droits. Et leur mise en place se traduit de plus en plus concrètement : nous reculons sur la formation, la santé, les salaires, les retraites, la précarité va encore augmenter, etc...

Seules des mobilisations collectives importantes peuvent modifier ce rapport de forces qui est actuellement favorable au patronat, le mouvement des gilets jaunes en est peut-être le signe précurseur. Assez de reculs sur nos droits !

### **LE CODE DU TRAVAIL « ALLÉGÉ », NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE ...**

Nous avons manifesté contre la loi El Khomry et les ordonnances Macron, sans être assez forts pour faire reculer les gouvernements. Les élections qui arrivent découlent des modifications apportées au code du travail : les délégué.e.s du personnel et le CHSCT disparaissent. Une partie seulement de leurs attributions sera reprise par le CSE. L'objectif de cette loi : couper de plus en plus les élus et les syndicats des travailleurs et travailleuses et impliquer les organisations syndicales toujours plus dans la collaboration avec le patron.

Le rôle important de proximité des délégué.e.s du personnel dans la défense des intérêts des salariés sera affaibli, mais les militant.e.s de la Cgt, connus pour leur efficacité dans ces domaines continueront à défendre les collègues dans leurs droits, leur dignité, pour leur santé physique et morale !

La nouvelle convention collective de la métallurgie devait entrer en vigueur à la fin 2018 et a été reportée à la fin 2019 de nombreux points sont en recul par rapport à la convention actuelle, en particulier sur la reconnaissance des diplômes.

On sait que la direction a anticipé cette règle depuis des mois déjà, «c'est le poste qui fixe le coefficient» dit-elle, ce qui oblige chaque salarié.e à revendiquer la reconnaissance de son diplôme (BTS par exemple) ; avec la nouvelle convention collective, finis les seuils d'entrée correspondants à des diplômes, le texte comble les désirs patronaux ! Pour les métiers d'ingénieurs, le même principe se développera avec la « pesée » des postes, et comme conséquences, des salaires qui pourront varier à la hausse ou à la baisse. Merci les « réformes » ! Avec les militant.e.s de la Cgt, nous nous battons tous et toutes ensemble pour l'augmentation des salaires pour tous et toutes (et leur indexation sur la hausse des prix) !

### **LES PROCHAINES NÉGOCIATIONS : UNE MOBILISATION COLLECTIVE NÉCESSAIRE !**

On sait que les accords de CPT seront renégociés en 2019, on sait moins qu'une des modifications imposées dans le code du travail fait que tous les accords sont devenus « à durée limitée », qu'ils seront tous remis sur la table au fur et à mesure de leur échéance, y compris pour CAF !

Chaque négociation se fera sur la base d'un rapport de forces et dans un contexte où les droits des salarié.e.s ont été réduits et les possibilités données aux patrons augmentées.

C'est donc notre capacité à nous mobiliser qui pèsera pour empêcher de nouveaux reculs et pour défendre nos intérêts !

## **LE PASSÉ... ET L'AVENIR...**

Qu'on se souvienne du plan « PP » !

La direction de Continental voulait imposer des plans « pérennité, productivité ». Il s'agissait de nous imposer des sacrifices sur différents aspects de nos conditions de travail (primes, jours de congés, suppression de divers avantages...). Le discours ressemblait à celui d'un gouvernement qui présente ses réformes comme vitales. Menaces de fermeture de site et de suppressions de postes, referendum, pression des autorités politiques, tout y est passé.

Nous nous sommes largement mobilisés durant des mois et avons refusé ces accords. C'était tout simplement des moyens de chantage pour augmenter encore les bénéfices. Cela a été démontré dans les années qui ont suivi : sans ces plans, la société n'a pas cessé de battre des records de rentabilité !

Nous avons fait la preuve de notre capacité de résistance collective, n'oublions pas ce passé, l'expérience nous sera utile dans un avenir proche !

N'oublions pas que nos augmentations de salaire n'ont jamais été aussi importantes que lorsque nous nous sommes mis en grève pour revendiquer notre dû. Mais n'oublions pas également que nous avons perdu le « talon » en 2018 parce que nous n'avons pas été assez nombreux et nombreuses pour l'imposer à la Direction !

**La pression pour augmenter la compétitivité ne s'arrête pas, de nouvelles attaques viendront. La quarantaine d'élu.e.s au CSE ne changera pas le rapport de force entre les salarié.e.s et la direction, les représentant.e.s de la Cgt mettrons tout en œuvre pour aider les salarié.e.s à se défendre eux-mêmes, défendre les emplois et les conditions de travail pour toutes et tous, toutes catégories, sur tous les sites, dans les deux sociétés, toutes et tous ensemble.**

**Elections CSE pour CAF et CPT :**

**Votez pour les candidat.e.s Cgt Continental !**